

L'Île d'Elle

Info Nelle



Nellezaises, Nellezais, c'est avec un grand plaisir que le Conseil Municipal s'adresse à vous par le biais de l'Info Nelle. Le premier semestre vient de s'écouler et celui-ci, a été malgré tout riche en événements que vous allez pouvoir découvrir ou redécouvrir dans les pages suivantes.

Pour commencer, le Conseil Municipal a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouvel agent du service technique M. RAGUENEAU Jean-Marie qui prendra son poste à partir du 10 août prochain afin de remplacer M. Alain GROS, parti à la retraite. Un nouveau cuisinier, M. NOGUEIRA Vincent a été également employé depuis le 14 juin au restaurant municipal afin de remplacer Mme Guylaine CHAIGNEAU qui fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août prochain.

Ce début d'année 2021 a été marqué par la réhabilitation d'un bâtiment de l'école en 2 logements de type 4 Conventionnés Anah "très social" :

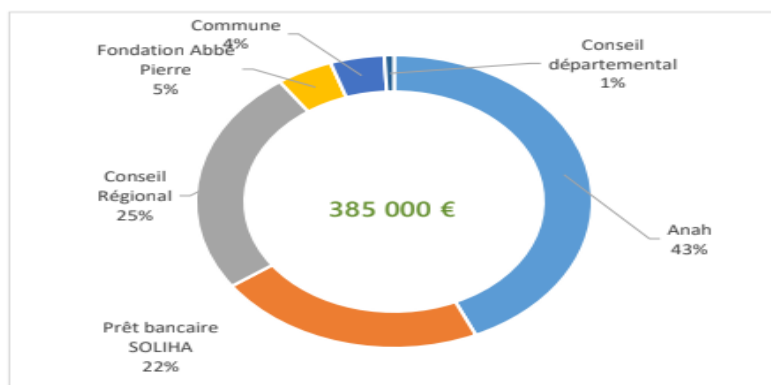
- Un appartement de 89 m² + cellier,
- Un appartement de 112 m² + cellier.

Les locataires ont été sélectionnés au sein d'une commission composée d'élus communaux et de membres de SOLIHA.

SOLIHA assurera la gestion locative des logements : entrée et sortie des locataires, paiement des loyers, entretien du bâtiment, visite régulière des locataires pour s'assurer de leur insertion dans leur logement, rappel des droits et devoirs des locataires.



FINANCEMENT



➤ Ensuite, des travaux de réhabilitation de la Charcuterie sont en cours.

Deux nouveaux prestataires s'installeront dans les locaux de l'ancienne Charcuterie. Il a été approuvé par le conseil municipal que M. CADHIOU, représentant de TC TRAITEUR occuperait la partie "laboratoire" et M. et Mme ROLDAN MONTES la partie "vente" pour y implanter leur salon de coiffure/barbier/ tatouage.

À ce jour, TC TRAITEUR a déjà commencé son activité.

Des travaux sont actuellement en cours pour la partie salon, qui ouvrira prochainement.

- Création d'une voie nouvelle "Chemin de Pomère"

Suite à une dégradation importante des berges de Pomère, il a été décidé de créer une voie nouvelle sur tout le long du chemin de Pomère. Les travaux ont débuté le 5 juillet.

- Habitation :

- Lotissement « Optat Gautron » : situé derrière la boulangerie, il reste seulement 2 lots à vendre sur les 6 disponibles.

- Lotissement « Le clos des Vignes » : 4 logements sociaux construits par Vendée Logement, entre les rues de la Treille et de la Fontaine. Pour plus d'informations, se rapprocher du secrétariat de la Mairie.

- Drainage du terrain de foot

La commune a participé au drainage du terrain de foot le 11 et 12 juin dernier.

- Lignes moyennes tensions

Ces travaux ne seront effectués qu'à partir de fin 2021 et 2022.

- Transformateur électrique

Le transformateur de l'église va être déposé après enfouissement des réseaux rue de la Fuye, rue Moinard et une partie de la rue Nationale en retour jusqu'au parking de la pharmacie, sur lequel sera implanté un nouveau transformateur.

- Fibre numérique

La fibre numérique sera implantée et en service fin 2023 pour tous les habitants de la commune. A partir du 23/06/2021 et cela pendant 150 jours, Vendée Numérique interviendra sur tout le territoire de la commune y compris les écarts ce qui entrainera certaines perturbations de la circulation.

- Enfouissement des réseaux

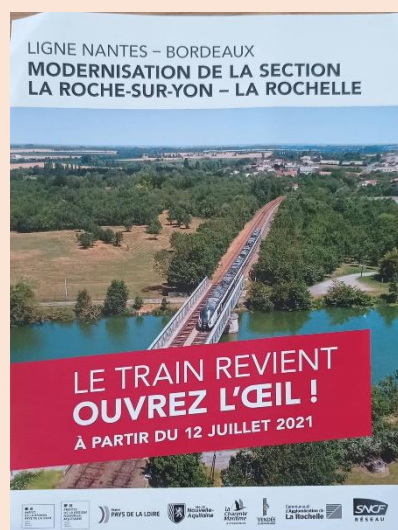
Cela est prévu autour de septembre ou octobre pour la rue des Faïenciers. Néanmoins, la commune n'est pas maître de ces travaux et ne peut garantir de dates précises.

- Point de regroupement des poubelles

Depuis quelques semaines, des points blancs sont apparus sur les trottoirs afin de regrouper les poubelles de plusieurs maisons. Cette décision ne vient pas de la commune elle-même mais à la demande de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral afin de faciliter la collecte par leur agents et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

- Tables de pique-nique et bancs

Des élus ont travaillé sur la demande de nos nellezais pour l'installation de tables de pique nique et bancs sur la commune. Ainsi, plusieurs endroits ont été sélectionné afin d'accueillir ce nouveau mobilier dans les semaines à venir.



- La voie ferrée

La modernisation de la voie ferrée reliant La Roche-sur-Yon à la Rochelle étant terminée, celle-ci accueille de nouveau des trains depuis le 12 juillet. Pensez à ouvrir l'œil.

Pour rappel, les emprises ferroviaires sont strictement interdites aux personnes étrangères à l'exploitation et à la maintenance de la ligne.



Des projets sont également à l'étude dans la commune :

➤ Pôle Enfance Jeunesse

Ce projet est à l'étude avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et Vendée Expansion, afin de créer un pôle Enfance Jeunesse qui remplacerait la garderie actuelle et permettrait d'accueillir les enfants des deux écoles. Ce bâtiment recevrait également l'accueil de loisirs.

➤ Mairie

Une étude d'agrandissement de la Mairie est en cours, car la salle du Conseil Municipal qui accueille également les mariages est trop petite pour recevoir tous les membres du Conseil Municipal dont le nombre est passé de 15 à 19. Ce projet est aussi en collaboration avec Vendée Expansion.

2021 marque l'arrivée de nouveaux commerçants et praticiens de soins :



- Le Galopin a ouvert ses portes dans le courant du mois de mai dernier, rue des ponts neufs.

- Une ostéopathe va s'installer à mi-temps dans le cabinet médical à compter du 2 août prochain, avec une prise de rendez-vous à partir du 19 juillet. Elle complètera son mi-temps avec un second cabinet à Sérigné.



Du côté de l'environnement et de la nature :

➤ Déjections canines

Nous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de première classe.

Un essai de toutounette va être mis en place par la commune dans les semaines à venir.

- Terrain en friche : Nous rappelons aussi que tout propriétaire de terrains est tenu de l'entretenir même s'il n'est pas exploité.

Nouveaux Horaires de la Mairie
Les mardis et vendredis de 9h à
12h et de 14h à 17h ; les mercredis
de 14h à 17h

Les sacs jaunes sont uniquement
distribués à l'Agence Postale aux
horaires d'ouverture.
Lundi, mardi, jeudi : 13h30 – 16h45
Mercredi 9h – 12h15
Vendredi 13h30 – 16h15

Un médecin généraliste est toujours
activement recherché par la
Communauté de Communes Sud
Vendée Littoral. En effet, ce
recrutement ne dépend pas de la
commune elle-même.

L'accueil de Loisirs

Encore un bel été riche en
activités pour vos enfants (3-11ans)
et adolescents (collégiens). L'accueil
de loisirs propose à vos enfants de
suivre les aventures du pirate Sparow
Junior au travers de multiples
activités, grands jeux, temps forts et
sorties.

Quant à l'accueil jeunes
"Tickets Loisirs", il leur permet de
passer de nombreux moments
agréables entre activités aquatiques,
bricolage de mobilier, jeux sportifs et
tant d'autres...

Pour plus de renseignements,
contactez:

- Accueil de loisirs : Hélène
MANTEAU
(h.manteau@sudvendeelittoral.fr) 06
76 15 62 91
- Accueil Jeunes "Tickets Loisirs" :
Stéphane RENAUD
(s.renaud.alsh@sudvendeelittoral.fr)
06 33 98 82 74

ENERGIE MOINS CHERE ENSEMBLE 2021

Les tarifs de l'énergie sont une préoccupation majeure pour tous.

Soucieux du pouvoir d'achat des Nellezaises et Nellezais, le maire et l'équipe municipale informent les consommateurs d'électricité et de gaz de ville, de la nouvelle campagne nationale : « Energie moins chère ensemble 2021 » menée par la Fédération UFC Que choisir.

Plus la mobilisation est forte, plus la facture d'énergie baisse.

L'objectif est d'obtenir par le rassemblement des consommateurs les meilleures offres sur les marchés de l'électricité.

L'OPERATION EST OUVERTE A L'ENSEMBLE DES PARTICULIERS.

Le calendrier de la campagne « Énergie moins chère ensemble » 2021 est le suivant :

- **INSCRIPTION DES CONSOMMATEURS** : jusqu'au 20 septembre (inclus) sur www.choisireensemble.fr. L'inscription est gratuite et sans engagement. Pour l'électricité, les inscrits pourront demander à recevoir les deux offres (classique et de soutien aux petits producteurs de renouvelable) afin de les comparer.
- **ENCHÈRES INVERSÉES** : Chacune des 3 offres lauréates sera dévoilée le 21 septembre 2021 à l'issue des enchères entre les fournisseurs participants
- **OFFRES PERSONNALISÉES** : à compter du 14 octobre, chaque inscrit recevra une offre personnalisée sur la base de son profil de consommation. Il reste libre de souscrire ou non aux offres reçues.

Les Nellezaises et Nellezais intéressés par cette offre peuvent être accompagnés gratuitement par le service ASAN pour effectuer leur inscription par internet.

Contact : 06 33 98 75 72